https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1995

Forte grogne dans les établissements

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -

Publication date: samedi 7 avril 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Avec une carte scolaire qui supprime des moyens pourtant bien nécessaires dans les établissements où les effectifs sont déjà très chargés et un décret qui supprime le paiement de tâches pourtant effectuées par les enseignants, la grogne est forte dans les établissements de la Nièvre. Il faut dire que le nombre de suppressions de postes est très important : 41 postes seront supprimés dans les lycées nivernais et 26 postes dans les collèges nivernais, soit en collèges un poste supprimé pour 7 élèves en moins (la baisse démographique a bon dos !!).

Ceci va aggraver fortement les conditions de travail des enseignants et des élèves à la rentrée :
– nouvelle augmentation des effectifs par classe.
– de nombreux enseignants en charge de terminales ou de BTS cessent d'être rémunérés pour la préparation des examens.
– il en va de même pour la gestion des laboratoires.
– possibilité d'imposer des services bivalents.

On note dans le département **de nouvelles inégalités** créées par le décret De Robien :
– pour la gestion des laboratoires à la rentrée dans certains établissements, il n'y plus aucune heure de laboratoire, dans d'autres c'est une demi-heure et dans d'autres c'est une heure. La rémunération dépendant des possibilités des établissements sans aucun rapport avec le volume de travail à fournir pour gérer le laboratoire.
– sur l'heure de préparation au bac (heure de chaire), le volume est réduit de manière très variable entre les établissements. Ici on perd 55% des heures, là c'est seulement 28%. **Si rien ne justifie la suppression des heures de chaires pour les classes de première et de BTS, rien n'explique de telles variations dans les suppressions d'heures de chaire.**
Veut-on créer des lycées à plusieurs vitesses ?

Dans les établissements des actions sont en cours ou se préparent :

– Pour le maintien d'une classe de troisième au Collège de Cercy la Tour., une deuxième manifestation à eu lieu le 12 mars, et des actions ont lieu les 3 et 5 avril pour les conseils de classe. Depuis l'action se poursuit par des réunions publiques à la rentrée dans vacances de Pâques.
– Défense de l'Allemand LV2 notamment au Collège de Decize.
– Refus du décret De Robien et de la DHG, au Lycée de Decize. Suppression du Second Bac blanc adopté à 80%
– Refus du décret De Robien au Lycée Alain Colas.
– Suppression du Second Bac blanc au lycée Georges Sand de Cosnes.
– Lutte contre la Fusion dans les lycées de Cosne. (une audience à l'Inspection d'Académie est prévue le 11 avril à 15h00).
– Lutte contre la Fusion et contre le décret De Robien dans les lycées Raoul Follereau et Jules Renard. Préavis de grève et rassemblement devant l'Inspection d'Académie le 11 avril à 10h00
– Double vote contre le TRMD au lycée Jules Renard où le CA a été convoqué deux fois pour voter le TRMD et a voté contre ce TRMD, qui est la conséquence d'une DHG en baisse et met en danger la filière électronique.

Syndicat national des enseignements de second degré

Copyright © SNES Dijon